



Coronavirus

Prise en charge des enfants assurée

13 mars 2020 – Communiqué de presse; Communiqué de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, de la Direction de l'instruction publique et de la culture et de la Direction de l'intérieur et de la justice

Le Conseil fédéral a décrété vendredi 13 mars la fermeture des écoles. En ce qui concerne les offres de prise en charge, il appartient aux cantons de décider des mesures nécessaires.

Dans le canton de Berne, les écoles et écoles à journée continue seront fermées à partir du lundi 16 mars 2020. La prise en charge demeure néanmoins garantie pour les enfants dont les parents travaillent :

- Les garderies restent ouvertes et la prise en charge en famille d'accueil reste possible.
- Les écoles mettent des offres de prise en charge à la disposition des parents dont les enfants resteraient seuls à la maison ou des familles qui ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants pendant la journée.
- Les écoles assurent les cours par un enseignement pragmatique à distance.

Pénurie de personnel

En accord avec l'autorité de surveillance compétente, les garderies doivent dans la mesure du possible trouver des solutions permettant d'assurer leur fonctionnement même en cas de pénurie de personnel imputable au coronavirus.

Nous suivons la situation en permanence et adapterons les mesures en conséquence.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.be.ch/corona